

Au service de coordination des prélèvements de l'hôpital, on ne peut pas dire que l'année 2014 a été une bonne année. 9 prélèvements seulement ont été effectués sur 50 personnes en état de mort encéphalique. Cet état rare et irréversible, dans lequel le cerveau n'est définitivement plus irrigué, permet de maintenir artificiellement une activité cardiaque et préserver les organes pour un don. Cela arrive notamment dans certains cas d'AVC ou de traumatisme crânien. La mort encéphalique représente entre 1 et 5 % de la totalité des décès à l'hôpital. "L'AVC est aujourd'hui mieux pris en charge et moins de victimes passent par le stade de mort encéphalique, explique le docteur Jean-Claude Gouiry, médecin coordinateur du CHU Nord. Il y a également eu d'énormes progrès en termes de sécurité routière. L'hôpital reçoit donc moins de traumatisés crâniens en état de mort encéphalique. Mais il n'y a pas que des raisons médi-

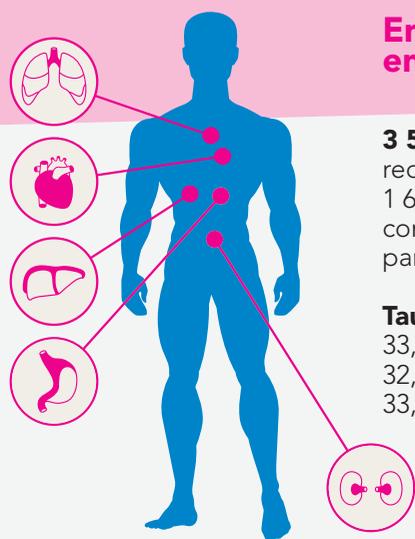
cales à ces mauvais chiffres et on ne peut occulter l'importance du taux de refus (+ de 38 % en 2014) qui est certainement à relier au contexte de crise économique." Mais également la multiplicité des religions (catholicisme, protestantisme, hindouisme, islam, confucianisme), avec leurs divers rites et croyances liés à la mort et au corps, ne facilitent pas la tâche des équipes médicales. Pourtant, aucune n'interdit le don d'organe quand il s'agit de sauver une vie. Le diabète, l'hypertension artérielle et l'insuffisance rénale chronique sont des maladies qui touchent tous les Réunionnais, quelles que soient leurs croyances. 23 personnes ont pu bénéficier cette année d'une greffe de rein dans le département. Dont 4 enfants.

300 MALADES ATTENDENT UN REIN

"Un patient transplanté reste fragile. Il doit être suivi et prendre un traitement régulier, rappelle Anne-Hélène Reboux, chef du service de néphrologie du CHU

“Le don peut changer une vie”

Quand son mari de 38 ans décède en mars 2013, Margareth Bigot fait le choix, en accord avec la famille de son époux, de donner des organes d'Olivier (reins et cornées). "C'est un sujet que nous avons abordé ensemble et en famille. Lors de ma première grossesse, j'avais rappelé ma volonté de donner mes organes s'il m'arrivait quelque chose." Bien que le père d'Olivier s'étonne de cette préoccupation "étrange" pour un jeune couple, le sujet est débattu et les positions d'Olivier et Margareth sont claires. "2 jours après son malaise, Olivier a été déclaré cliniquement mort. Les médecins nous ont demandé notre choix. Nous en avons parlé tous ensemble, sans tabou. Le plus dur a peut-être été pour sa maman. Il était toujours branché, pour préserver ses organes. C'était difficile dans ces conditions d'accepter qu'il n'était plus là." Les médecins prélèvent donc les organes d'Olivier. "Quand ils m'ont appelée pour me dire que tout s'était bien passé, cela m'a fait du bien."



En France en 2014

3 503 morts encéphaliques recensées pour 1 655 prélèvements, tous organes confondus (cœur, poumon, foie, pancréas, intestin).

Taux de refus :
33,8 % en 2012
32,9 % en 2013
33,55 % en 2014

5 349 greffes dont 3 224 rénales.

À La Réunion en 2014

50 morts encéphaliques recensées pour 9 prélèvements (uniquement le rein).

Taux de refus :
30,36 % en 2012
34,38 % en 2013
38 % en 2014

23 greffes rénales